

Commission des Monuments historiques

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **47 (1939)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-36903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Commission des Monuments historiques.

La Commission vaudoise des Monuments historiques s'est réunie le 3 décembre dernier sous la présidence de M. Perret, chef du Département de l'Instruction publique. Tous les membres de la Commission sont présents. Après avoir rappelé la mémoire du très regretté Maurice Barbey, le président donne la parole à M. L. Bosset, archéologue cantonal, pour la communication de son rapport annuel. En voici les passages essentiels pour nos lecteurs :

1. *Restaurations achevées.*

Dans les restaurations achevées, nous comprendrons aussi celles dont l'exécution se fait par étapes, et dont certaines de ces étapes ont été terminées.

Les Bioux (annexe de l'Abbaye). — La petite église des Bioux n'est pas classée. Elle représente un exemple charmant d'un lieu de culte construit à haute altitude et pour une région à climat rude, dans des formes caractéristiques. Elle a été restaurée au complet, sous la direction de MM. Gilliard et Godet, qui se sont habilement tirés de leur tâche. On peut toutefois regretter qu'il n'ait pas été possible, malgré les interventions, de remplacer l'ancienne couverture en bardeaux usée, par une couverture semblable, en lieu et place de la couverture de cuivre

qui a été imposée aux architectes. L'édifice y a perdu une bonne partie de son charme et de son cachet spécial. Le linteau de la porte d'entrée porte la date de 1698, et dans le clocheton se trouvent deux belles cloches aux armes des von Diesbach bailli et Daxelhofer Seckelmeister des Weltschenlandes, datées de 1747.

Les Clées. — Cette petite église n'est pas classée. Elle n'offre rien de bien caractéristique ; c'est une construction très simple de la fin du XVIII^{me} siècle. L'intérieur a été complètement rénové ; un plafond de bois, cintré, a remplacé l'ancien, qui était plat ; on a créé une sorte de chœur intérieur qui n'est pas sans effet mais ne communie pas avec les formes extérieures ; le mobilier est nouveau. L'ensemble du vaisseau fait bonne impression et est accueillant. L'extérieur n'a pas subi de modification, ni de restauration.

Montricher. — La première étape de restauration de cette intéressante église a été exécutée par MM. Gilliard et Godet. Elle est bien réussie. A l'extérieur, le crépi des façades et de la tour a été refait et les fenêtres orientales agrandies par des plein-cintres. La couverture du clocher a été refaite dans l'ancien type en bardeaux ; celle du grand toit a été reprise au complet. Le sol du vaisseau a été abaissé et nivelé, un nouveau plafond de bois a remplacé l'ancien de plâtre, une galerie nouvelle a permis d'établir un porche intérieur et la chaire placée contre la paroi nord forme, avec la table de communion surélevée, un joli ensemble complété par une grande croix. Le mobilier est nouveau.

La peinture extérieure de l'église n'est pas exécutée ; elle fera l'objet de la deuxième étape de travaux.

Perroy. — Le clocher de l'église de Perroy, qui n'avait pas été touché par la restauration effectuée il y a un quart de siècle environ, nécessitait réparation. On a profité de l'occasion pour procéder à certains travaux de consolidation de son appareil et à l'harmonisation de ses faces avec celles du temple. Le travail a été fort bien exécuté sous les ordres de M. Fazan, architecte à Rolle.

2. *Restaurations en cours d'exécution.*

Château de Chillon. — Dans la tour du Duc, les travaux de restauration se sont poursuivis selon le programme adopté par la commission technique. Des galeries ont été établies à la hauteur de l'ancien plancher du 1^{er} étage, avec escalier d'accès permettant la visite des décorations des XII^{me} et XIII^{me} siècles.

Le pont couvert envisagé pour marquer mieux l'entrée principale au travers de la tranchée des voies ferrées, a été exécuté. Il rentre fort bien dans le paysage et remplit complètement le but recherché ; de plus il forme un excellent abri couvert pour les visiteurs dans l'obligation d'attendre un tram.

Le hangar adossé au midi de la chapelle, et qui n'était utilisé que pour abriter des matériaux de construction, a été démonté et ses bois utilisés pour le pont couvert. Cette opération a dégagé complètement la façade de la chapelle, dont l'entrée apparaît sous un nouveau jour et montre les traces de l'ancien perron qui y donnait accès.

La cour G (Domus Clericorum), sur les parois de laquelle se voyaient des restes de peinture en chevrons, a été couverte par une toiture correspondant à celle qui existait au XIII^{me} siècle. Le chemin de ronde, postérieur, a ainsi été conservé. Les glacis ont été recouverts d'une

dalle de béton à la hauteur de l'ancien plancher du plain-pied et leur accès a été ménagé depuis le sous-sol de la chapelle. On a ainsi récupéré un nouveau et grand local, qui permettra, lorsqu'il aura été complètement restauré, d'exposer les maquettes existantes du château aux diverses époques.

On a procédé, à l'extérieur, à l'élagage de la végétation qui était devenue par trop luxuriante et masquait complètement l'édifice. Ici et là quelques arbres ont été enlevés pour le plus grand bien du paysage et des constructions.

Gingins. — L'église de Gingins, habilement restaurée par M. Falconnier, de Nyon, a été rendue récemment au culte. La juxtaposition de deux vaisseaux parallèles rendait difficile une réalisation unitaire, écueil dont l'architecte s'est fort bien tiré. Le mobilier a été rénové ainsi que parois et plafonds.

Payerne. — A l'Abbatiale de Payerne, les travaux suivent le cours lent mais continu que permettent les disponibilités financières.

Les absidioles septentrionales ont vu leur socle extérieur dégagé par l'abaissement du terre-plein sur lequel était juché le monument du général Jomini. Cette opération, tout en rendant aux façades de cette partie du chevet leur ancienne grandeur, procure un assainissement sensible de la base des murs du chœur.

La grande porte du XIX^{me} siècle qui avait été créée pour donner accès à la caserne des carabiniers, aménagée dans l'édifice, et qui trouait de façon désagréable le mur du croisillon nord du transept, a été remplacée par la petite porte bernoise placée au XVI^{me} siècle dans la paroi septentrionale de la chapelle Bonivard.

Dans la chapelle d'Estavayer, où se trouvaient autrefois les archives communales, on a supprimé la porte moderne et rétabli la fenêtre gothique dont les vestiges étaient encore en place.

L'exploration et les grattages se poursuivent sur les voûtes et piliers de la nef principale et des bas-côtés.

Oron. — Le comité de surveillance du château d'Oron a fait procéder à l'enlèvement des cloisons légères qui partageaient l'ancien local des gardes, ce qui lui a rendu son ampleur primitive. Le plafond de plâtre a été arraché et a laissé apparaître une fort belle poutraison qui donne un tout autre air à la pièce.

Dans le château se trouvait, avec des meubles intéressants, tout un mobilier moderne et hétéroclite dont l'association propriétaire s'est défait par enchères publiques, pour le plus grand bien de la visite du monument.

Villeneuve. — Les travaux de restauration du temple de Villeneuve, déjà passablement avancés puisque les cultes s'y font de nouveau depuis un certain temps, subissent un temps d'arrêt par le fait que la paroisse n'est pas encore fixée sur la quotité de la subvention cantonale qui lui sera accordée pour la suite, et n'ose engager des dépenses considérables.

Dernièrement, ce sont les façades qui ont été réparées et rejointoyées à pierre-vue. L'étude de la restauration du clocher a été faite, mais sa réalisation ne pourra être envisagée que lorsque la restauration intérieure aura été achevée. Cette dernière comprendra plus spécialement la consolidation et la réfection des décorations picturales découvertes lors de l'exploration sur les parois et sur les

voûtes, le parachèvement du mobilier et de la menuiserie, la remise en état des verrières.

La direction de l'entreprise est assumée par M. Otto Schmid, architecte à Chillon.

3. *Travaux divers exécutés à des monuments classés.*

Moudon. — La chapelle de Cerjat dans le temple de St-Etienne a reçu un nouveau vitrail dans la petite rose septentrionale, œuvre du peintre Biéler qui avait déjà exécuté le vitrail de la grande fenêtre et qui complète heureusement l'ensemble de la paroi nord de la chapelle.

Romainmôtier. — Là aussi, la grande fenêtre du chœur a reçu tout récemment un très beau vitrail dû à M. Casimir Reymond. Il est agréable de constater combien cette œuvre de valeur s'harmonise avec l'ensemble du vaisseau et lui prête un caractère de chaude intimité, sans porter préjudice à sa belle luminosité.

St-Sulpice. — Le système de chauffage par calorifères au charbon a été remplacé par un chauffage électrique. Il y aura lieu maintenant de retoucher les voûtes, soit leur peinture, considérablement noircie par la fumée des anciens fourneaux. Les toitures de la tour et du chœur ont été revisées et réparées, et il a été procédé à un élagage important de la végétation grimpante devenue encombrante et dangereuse pour la bonne conservation de l'édifice.

4. *Travaux à des monuments non classés.*

Ballens. — L'église de Ballens, non classée, comporte un vaisseau voûté en berceau brisé et datant probablement du début du XIV^{me} siècle et un clocher rectangulaire qui était surmonté d'une terrasse double et d'une vilaine

flèche couverte d'écaillés de zinc. Une restauration de la fin du siècle dernier a établi des fenêtres d'architecture pseudo-gothique et une décoration de nervures peintes sur la voûte. La paroisse a fait procéder à une reconstruction de la partie supérieure du clocher et au réaménagement de l'entrée du temple et de la galerie. D'après les plans de M. l'architecte Gribi, cette transformation a été une grande amélioration de l'état ancien, tant au point de vue pratique qu'esthétique.

Chavannes sur Moudon. — Il y a dans la petite église de Chavannes un petit vitrail armorié qui est classé (Loys). Cependant le chœur, utilisé jusqu'à l'année dernière comme local d'archives communales, n'est pas autre chose qu'un oratoire de la fin du XIII^{me} siècle et est assez bien conservé dans ses formes originales. La restauration en cours comprend une remise en valeur de ce chœur, en le rouvrant du côté de la nef. Elle est exécutée par l'architecte Baatard, de Moudon. Il y aura lieu d'examiner si, après son achèvement, le classement du chœur ne peut pas être envisagé.

St-Barthélemy. — L'obélisque de St-Barthélemy a été restauré et remis en place au cours de l'été 1938. A cette occasion, la date de son érection a pu être exactement fixée. Elle était gravée à la surface du joint inférieur du socle : 1781. D'autre part, une cachette creusée dans la partie supérieure du bahut contenait une boîte de fer (oxydée complètement) renfermant, avec un nid de fourmis, trois médailles d'argent octogonales, portant sur une face les armes d'Affry avec devise et sur l'autre des inscriptions se rapportant à Louis-Aug. d'Affry et les dates de 1755, 1767 et 1772. Un écu métallique décorait autrefois la pointe de l'obélisque, qui était surmontée d'une boule.

mais il n'en reste que les scellements et les vestiges de la chaîne sculptée qui était censée le supporter.

5. *Explorations et fouilles archéologiques.*

Avenches. — Sous les auspices de l'association Pro Aventico, et avec l'aide de l'Office du Travail de Lausanne qui en assume l'organisation économique, un camp de travail volontaire a été créé pour fouiller l'emplacement présumé du forum de la ville romaine d'Aventicum. Avec un effectif de 30 volontaires, une superficie d'environ 2000 m² de terrain a été découverte et la fouille systématique se poursuit sous la direction des organes de Pro Aventico, avec l'appui de la Commission suisse des camps de travail archéologique.

L'emplacement du chantier se trouve entre le Cigognier et le Théâtre romain, au lieu dit « Le Pastlac », où l'on a supposé, depuis qu'on se préoccupe de rechercher la topographie de la ville romaine, que devait se trouver le Forum.

Les premiers travaux ont déjà donné des résultats intéressants. Dans les couches supérieures on rencontre, ici et là, des morceaux de l'énorme corniche bien connue par les exemplaires du musée et ceux qui sont encastrés dans les angles de l'église d'Avenches.

Puis de gros massifs de maçonnerie appartenant à l'édifice dont le Cigognier est le dernier vestige resté debout. Plus profondément on rencontre de grands murs de diverses époques, des sols bétonnés, des dallages de grès coquillier, des pavés, des fondations en cailloux ronds de constructions légères, et parmi tout cela des quantités importantes de débris de poteries diverses.

Une grande avenue dallée, de 12 m. de largeur, bordée

de rigoles en pierre pour l'évacuation des eaux, se dirige vers le nord contre une grande plate-forme maçonnée destinée à porter l'édifice auquel appartenait le cigognier, dont il aurait formé l'un des piliers orientaux alors que l'on était jusqu'ici tenté de penser l'inverse.

Il est intéressant de constater que cette avenue se trouve dans l'axe du grand théâtre éloigné de quelque 200 mètres.

Des fragments de colonnes de la même dimension que celle du cigognier prouvent aussi que celui-ci était accompagné de supports semblables.

Ces premières constatations permettent d'espérer des résultats considérables des fouilles entreprises, pour la topographie de la ville ancienne.

Vidy. — L'Association du Vieux Lausanne a pu poursuivre, un peu au ralenti, l'exploration du Lousonna de Vidy. Le bâtiment du marché a été complètement dégagé sur ce qui était propriété communale. On constate une grande halle partagée en son sens longitudinal par une rangée de piliers et contre le mur septentrional de laquelle viennent se ranger les loges ouvertes ou fermées des marchands. Cette halle a environ 60 m. de longueur et 17 m. de largeur.

Au N.-O. du temple on découvrit une construction rectangulaire, accompagnée au N.-E. d'un portique dont la couverture était supportée par des colonnes cylindriques de molasse sur base carrée.

Un autre édifice a été repéré au S.-O. du temple.

La fouille d'exploration de l'avenue nord-sud a été poussée jusqu'à la route de Vidy. D'autre part, plus à l'est, on est parvenu jusqu'à la chapelle de la Maladière, qui, comme on le savait, repose sur des murs romains.

Des trouvailles moins nombreuses cependant qu'au début ont accompagné le travail d'exploration.

La partie supérieure des murs du marché a été consolidée et protégée pour permettre une conservation à ciel ouvert.

Vullierens. — Au cours des travaux d'aménagement d'une salle de paroisse dans l'ancienne grange de la cure de Vullierens, on a mis à jour, à une faible profondeur, plusieurs sépultures burgondes, entre dalles de pierre. Le mobilier était rare, mais une boucle de ceinturon en fer et un fragment d'une seconde sont venus confirmer l'hypothèse émise lors de la mise à jour du premier squelette.

Nyon. — En excavant pour la construction d'un immeuble à l'angle nord de la place du marché, on est tombé sur des substructions d'édifices romains, dont le conservateur du musée de Nyon, M. Edgar Pélichet, a fait des relevés. Quelques fragments de poterie vernissée ont été trouvés et remis au musée de Nyon (voir *R.H.V.*, juillet-août 1938).

La Commission a adopté une demande de classement des collections du musée du Vieux-Morges, sur le vu d'un inventaire complet et très bien présenté. Diverses autres propositions seront examinées et on encouragera d'autres demandes de classement.

On projette la réédition de la liste des monuments historiques classés lorsqu'elle aura été mise à jour.

On a signalé à la Commission la mutilation d'une pierre à écuelles près de L'Abergement par un camp d'éclaireurs. On a parlé aussi de l'intérêt qu'il y aurait à faire des fouilles à Aigremont et à Oujon près d'Arzier.

Au cours de l'après-midi, la Commission a visité avec beaucoup d'intérêt les fouilles et le musée de Vidy.